90 jours pour la démocratie

Le fonctionnement du mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire: L'exemple du modèle *Solution démocratique* du Mouvement pour une démocratie nouvelle

Juillet août 2014

Présentation de Fernand Courchesne
avec la collaboration de Mercédez Roberge

Les données de cette présentation proviennent de la documentation du Mouvement pour une démocratie nouvelle

SOLUTION DÉMOCRATIQUE:
est issue des consensus des dernières années

Un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire … comportant deux votes distincts …

Ce modèle a été le plus documenté au Québec, notamment par le DGEQ en 2007. S'il est bien constitué, il produit des résultats vraiment proportionnels tout en maintenant des circonscriptions.
Durant la CSLE, 96 % des interventions étaient en faveur de de deux bulletins et le DGEQ a conclu que cela était essentiel à l'efficacité de la compensation.

… compensatoire au niveau national …

… avec une distribution régionale des sièges de compensation par des listes régionales …

Durant la CSLE, la compensation nationale a été demandé dans 82% des mémoires et présentations.
Selon le DGEQ elle offre le meilleur respect de la volonté populaire et permet l'expression du pluralisme politique.
Selon le DGEQ, l'usage de listes régionales pour distribuer les sièges de compensation sur le territoire favorise le lien entre la population et les personnes élues. Les résultats demeurent proportionnels dans la mesure où la compensation est nationale.
L'amélioration de la représentation est possible si les listes régionales répondent à des critères établis selon une vision d'ensemble.

SOLUTION DÉMOCRATIQUE:
UN MODE PROPORTIONNEL MIXTE COMPENSATOIRE

➢ **Un mode de scrutin proportionnel mixte…**	On utilise 2 bulletins de vote en même temps pour obtenir un résultat proportionnel tout en conservant des circonscriptions: 1.Pour choisir la **personne représentant notre circonscription** 2.Pour choisir le **parti qu'on préfère**
➢ **… compensatoire au niveau national**	La comparaison entre la volonté populaire globale et le nombre de sièges de circonscription obtenus permet de **corriger les iniquités en ajoutant des sièges de compensation**.
➢ **Une distribution régionale des sièges de compensation**	Les sièges de compensation sont distribués sur tout le territoire **en fonction de la répartition géographique des performances** des partis, selon **8 régions électorales,** constituées en réunissant des régions administratives pour atteindre l'équité du vote.
➢ **Recours aux listes régionales pour voter pour le parti**	Chaque parti propose une **liste fermée de candidatures** pour **chaque région**, de laquelle proviendront les personnes qui occuperont les sièges de compensation s'il y a lieu.
➢ **Seuil minimum de 5%**	Un parti doit obtenir un **minimum de 5% du vote au niveau national** pour obtenir des sièges de compensation.
➢ **Des mécanismes pour respecter des valeurs**	Des **mesures structurantes** et des **mesures financières** pour une représentation **égalitaire** entre les femmes et les hommes ainsi que pour une juste représentation de la **diversité** ethnoculturelle.

SOLUTION DÉMOCRATIQUE:
UN MODE PROPORTIONNEL MIXTE COMPENSATOIRE

Pour refléter fidèlement la volonté populaire et le pluralisme politique et assurer l'importance des régions

- Chaque vote est respecté équitablement, partout et pour toutes les opinions politiques. Chaque parti obtient sa juste part de siège et chaque personne est équitablement représenté;
- L'Assemblée nationale réunit ± 128 membres, tous légitimement élus, de toutes les régions et de toutes les circonscriptions. (l'approximation « ± 128 » vise à permettre des ajustements au modèle);
- Chaque région administrative est représentée par autant OU plus de personnes qu'actuellement: pour tenir compte de la difficulté à concilier les règles du découpage électoral avec la démographie et les besoins des régions, les trois circonscriptions ajoutés par la carte de 2011 ont été ajoutées sans en retirer aux régions en perte démographique (125+3=128).

Note: La Loi électorale (donc le mode de scrutin) fixe le nombre de sièges, mais c'est la Commission de représentation électorale qui trace la carte électorale. Le processus de révision de la carte débutera le 7 avril 2015.

SOLUTION DÉMOCRATIQUE:
UN MODE PROPORTIONNEL MIXTE COMPENSATOIRE

Pour refléter fidèlement la volonté populaire
et le pluralisme politique et assurer l'importance des régions

- Toutes les régions profitent de la représentation proportionnelle, même celles qui sont peu populeuses;
- Le lien de proximité est maintenu, tant par les 78 sièges de circonscriptions que par les 50 sièges de compensations issus des listes régionales;
- Les candidates et les candidats sont spécifiques à chaque région et font campagne dans une circonscription ET/OU dans la région;
- Chaque parti constitue ses listes régionales selon ses règles et avec ses membres;
- Les partis politiques ont avantage à faire connaître leur programme et leur équipe dans chaque région et à présenter des candidatures diversifiées selon les besoins de la population de chaque région.

Des mesures structurantes assurent des résultats conforment aux valeurs et des mesures financières motivent les partis politiques et tiennent compte des réalités socio-économiques:

- **listes régionales** en **alternance femme/homme**; débutant par une femme dans au moins 4 listes; si non, présenter au moins 50 % de femmes sur l'ensemble de ses candidatures.
- **listes régionales** présentant un nombre de **personnes immigrantes ou de minorités visibles équivalent à leur poids démographique régional** (statistiques officielles); au moins une parmi les 5 premiers noms d'au moins 4 listes; si non, en présenter un nombre équivalent à leur part démographique au niveau du Québec sur l'ensemble de ses candidatures.
- **bonification du financement public en fonction des efforts et des résultats**
  - **majorer l'allocation annuelle** (les partis reçoivent actuellement 0,82$ /vote valide en leur faveur / an)
  - **majorer le remboursement des dépenses électorales** (actuellement remboursées à hauteur de 50%, selon certaines conditions.)

SOLUTION DÉMOCRATIQUE
Des modalités techniques qui atteignent plusieurs objectifs

Chaque parti doit présenter, sur ses listes régionales de compensation, des candidatures valides en fonction des règles fixées par la Loi électorale

- **Présenter autant de femmes que d'hommes, en alternance, débutant par une femme dans au moins 4 listes régionales**
- **Si non, il doit présenter au moins 50 % de femmes sur l'ensemble de ses candidatures, de circonscriptions et de compensations.**

- **Présenter un nombre de personnes immigrantes ou de minorités visibles équivalent à leur poids démographique régional (statistiques officielles); au moins une parmi les 5 premiers noms d'au moins 4 listes régionales.**
- **Si non, il doit présenter un nombre de candidates et candidats immigrants ou provenant de minorités visibles équivalent à leur part démographique au niveau du Québec sur l'ensemble de ses candidatures, de circonscriptions et de compensations.**

Dans un système mixte compensatoire, les résultats de ces règles ne sont pas garantis. Par exemple, si un parti ne faisait élire que des hommes au niveau des circonscriptions, ses sièges de compensation ne rendrait pas son caucus égalitaire.

SOLUTION DÉMOCRATIQUE:
UN MODE PROPORTIONNEL MIXTE COMPENSATOIRE

Pour refléter fidèlement la volonté populaire et le pluralisme politique, assurer l'importance des régions, viser une représentation égalitaire entre les femmes et les hommes et une juste représentation de la diversité ethnoculturelle

Comment?

- Les circonscriptions sont réparties dans des régions électorales (utilisées pour les élections seulement et constituées à partir des régions administratives).
- Deux bulletins de vote à remplir au même moment, pour un choix clair et simple:
  - A. choisir une personne pour représenter sa circonscription.
  - B. choisir un parti pour ses idées et pour son équipe régionale.
- Si un parti obtient moins de sièges de circonscription que selon la volonté populaire (bulletins B de tout le Québec), la différence est comblée dans chaque région.
- Des mesures structurantes et des mesures financières motivent les partis politiques à atteindre l'égalité et la diversité ethnoculturelle dans la représentation et tiennent compte des réalités socio-économiques spécifiques.

SOLUTION DÉMOCRATIQUE:
UN MODE PROPORTIONNEL MIXTE COMPENSATOIRE

Système majoritaire uninominal à un tour dans chaque circonscription

Bulletin 1
Circonscription
« Les Tulipes »

Choisissez un candidat ou une candidate pour représenter votre circonscription.

Marco FORGET Parti A	○
Denise TREMBLAY Parti B	○
Najiba KARMOUS Parti C	○
Huy NGUYEN Parti D	○
Richard LEBLANC Parti E	○
Nadia JEAN Indépendante	○

- ***Un bulletin de vote pour choisir la personne qui représentera la circonscription***
  - *Comme actuellement (système majoritaire uninominal à un tour).*
  - *Le siège de la circonscription sera attribué à la personne ayant reçu le plus de votes.*
  - *Permet les candidatures indépendantes et celles des partis politiques.*
  - *Les défauts du système majoritaire demeurent pour les sièges de circonscription MAIS le résultat global sera proportionnel grâce à la compensation effectuée par le 2e bulletin de vote.*

SOLUTION DÉMOCRATIQUE:
UN MODE PROPORTIONNEL MIXTE COMPENSATOIRE

➢ *Un second bulletin de vote pour choisir un parti politique*

- *Le total des 2e bulletins de tout le Québec sert à déterminer combien de sièges occupera chaque parti.*
- *Ce total devient l'objectif de représentation à atteindre.*
  - *Exemple : 20% des votes (selon le 2e bulletin) doit procurer 20% des sièges à l'Assemblée nationale – en combinant des sièges de circonscription et des sièges de compensation.*
- *La liste régionale des candidatures présentées par chaque parti (pour ses sièges de compensation) est utilisée (durant la campagne électorale et lors du vote).*

- *Actuellement, nous ne choisissons pas un parti politique. Celui qui rassemble le plus de gagnantes et de gagnants de circonscription forme le gouvernement.*

Compensation proportionnelle à partir des bulletins 2 de tout le Québec

Bulletin 2

Région électorale A

Attribution des sièges en fonction des listes régionales de candidatures des partis

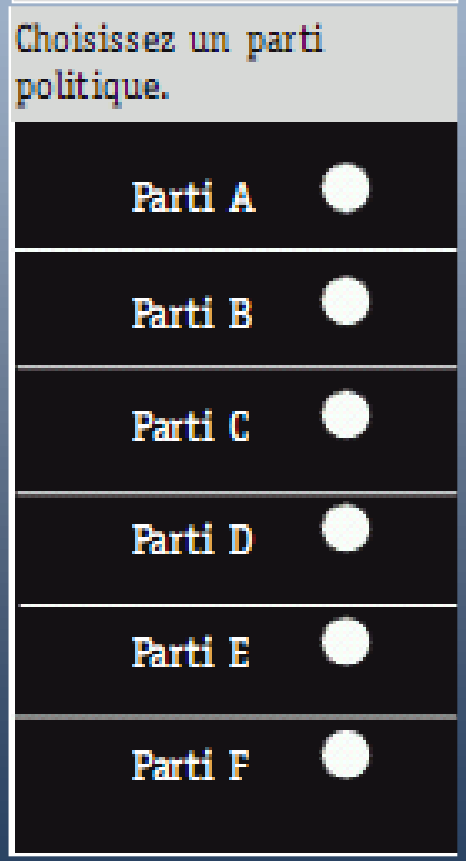

SOLUTION DÉMOCRATIQUE:
UN MODE PROPORTIONNEL MIXTE COMPENSATOIRE

Système majoritaire uninominal à un tour dans chaque circonscription

Bulletin 1
Circonscription
« Les Tulipes »

Choisissez un candidat ou une candidate pour représenter votre circonscription.

- Marco FORGET — Parti A
- Denise TREMBLAY — Parti B
- Najiba KARMOUS — Parti C
- Huy NGUYEN — Parti D
- Richard LEBLANC — Parti E
- Nadia JEAN — Indépendante

Système proportionnel de compensation

Bulletin 2
Région électorale A

Attribution des sièges compensatoires en fonction des listes régionales de candidatures des partis

Choisissez un parti politique.

- Parti A
- Parti B
- Parti C
- Parti D
- Parti E
- Parti F

2 choix distincts = 2 bulletins

Choisir une personne *pour représenter sa circonscription, en fonction :*

- *des enjeux locaux,*
- *de l'expérience de la personne,*
- *du programme de son parti, etc.*

ET - **selon une option politique différente ou non**

Choisir le parti *correspondant à ses opinions politiques globales, en fonction:*

- *des enjeux nationaux et régionaux,*
- *du programme et des orientations,*
- *de la qualité de l'équipe régionale proposée, etc.*

SIMULATION DU MODÈLE SOLUTION DÉMOCRATIQUE

Les résultats des circonscriptions amènent des distorsions qu'il faut corriger – compenser – en fonction de la volonté populaire exprimée par le bulletin de compensation.
Pour cela il faut accorder des sièges de compensation aux partis qui sont en déficit comparativement au pourcentage d'appui reçu lors de l'élection.

Pour atteindre l'objectif du respect de la volonté populaire, il faut:

- *déterminer le nombre de sièges et les distribuer équitablement à travers le Québec pour que toute la population obtienne des sièges de compensation et des sièges de circonscription;*
- *établir des territoires permettant à la population de toutes les régions d'avoir un accès égal au pluralisme politique, malgré les écarts démographiques entre les régions administratives:*
  - *nécessite de réunir des régions administratives peu populeuses dans des régions électorales – pour l'usage électoral seulement.*

Répartition des sièges par régions électorales

Ratio global de 60% de sièges de circonscription / 40% de sièges de compensation (ratio variant de 57-63/38-44)

* Six circonscriptions chevauchent deux régions administratives, ces nombres peuvent donc varier selon les études.

Solution démocratique **17 RÉGIONS ADMINISTRATIVES RÉUNIES EN 8 RÉGIONS ÉLECTORALES Pour usage électoral seulement**	*Solution démocratique* **Nombre total de sièges pour la région électorale**	*Solution démocratique* **Nombre de sièges de circonscription**	*Solution démocratique* **Nombre de sièges de compensation**
RÉ-A = Abitibi-Témiscamingue (3), Outaouais (5) et Nord-du-Québec (1)	9	5	4
RÉ-B = Laval (5), Laurentides (7) et Lanaudière (7) [incluant l'ajout des deux sièges de la carte 2011]	21*	13	8
RÉ-C = Mauricie (5) et Capitale-Nationale (11)	16	10	6
RÉ-D = Saguenay-Lac-Saint-Jean (5) et Côte-Nord (2)	7	4	3
RÉ-E = Montérégie (22) [incluant l'ajout d'un siège de la carte 2011]	22*	14	8
RÉ-F = Montréal (28)	28	17	11
RÉ-G = Estrie (6) et Centre-du-Québec (3)	9*	5	4
RÉ-H = Bas-Saint-Laurent (3), Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (5) et Chaudière-Appalaches (8) [équivaut à la carte avant 2011]	16*	10	6
Pour tout le Québec	**128**	**78**	**50**

SIMULATION DU MODÈLE SOLUTION DÉMOCRATIQUE

Dans un modèle proportionnel mixte compensatoire, pour atteindre un résultat proportionnel il faut déterminer ET corriger les distorsions entre la volonté populaire et le résultat des élections de circonscription.

	Mécanisme de la compensation Différence entre l'objectif de représentation à atteindre et le nombre de sièges de circonscription déjà remportés.			% volonté populaire selon le bulletin de compensation ET résultat final de l'Assemblée nationale
	Nombre de sièges de circonscription remportés selon les résultats des bulletins de circonscription	Nombre de sièges de compensation nécessaires pour atteindre l'objectif	Objectif de représentation à atteindre (nombre de sièges que chaque parti devrait occuper pour respecter la volonté populaire)	
Parti A	38	+ 0 =	**38**	30 %
Parti B	26	+ 19 =	**45**	35 %
Parti C	11	+ 15 =	**26**	20 %
Parti D	2	+ 11 =	**13**	10 %
Parti E	1	+ 5 =	**6**	5 %
TOTAL	**78**	**50**	**128**	**100 %**

Quels partis peuvent obtenir une compensation?

✓Un parti doit obtenir au moins **5% des votes dans l'ensemble du Québec** – par le bulletin de compensation – pour obtenir des sièges de compensation (seuil).

✓Un parti qui a obtenu **moins de sièges de circonscription** que ce que la population a demandé – par le bulletin de compensation – obtiendra une correction, soit un **nombre de sièges de compensation**.

✓Un parti qui a obtenu **plus de sièges de circonscription** que ce que la population a demandé **conservera ses sièges de circonscription gagnés** et n'obtiendra pas de sièges de compensation.

Qui occupera les sièges de compensation?

✓Dans chaque région électorale, chaque parti présente sa **liste de candidates et de candidats** – son équipe régionale.

✓Ces listes doivent **respecter les règles fixées par le DGEQ**.

✓Les partis **font connaître leurs équipes** durant la campagne et la population vote en conséquence sur le bulletin de compensation.

✓Les partis peuvent choisir de présenter des candidates et des candidats de circonscription sur le bulletin de compensation (**double candidature permise**).

- ***Chaque parti présente ses candidatures régionales pour la compensation proportionnelle***
  - *Des listes fermées qui serviront à attribuer les sièges de compensation aux partis qui en auront besoin pour respecter la volonté populaire.*
  - *Un parti peut inclure ses candidatures de circonscription dans sa liste régionale de compensation (en rouge ci-bas).*
  - *Des listes respectant la Loi électorale (alternance hommes-femmes, position et proportion des candidatures en fonction de la diversité ethnoculturelle québécoise).*

Région électorale A – Listes régionales des partis politiques		
Parti A	**Parti B**	**Parti C**
1. Julie Badouri	1. Louis Viau	1. Alec Jean
2. Maxence Dubois	2. Carole Gignac	2. Najiba Karmous
3. Fanny Lausanne-Dion	3. John Harvey	3. Albert Pronovost
4. Marco Forget	4. Marthe Frigon	4. Nadia Pierre-Latulippe
5. Flora Hernandez	5. Luc Ferron	5. Réginald Blanc
6. Dimitri Commatas	6. Diane Landry	6. Carolina Sauro
7. Halima Riad	7. Raymond Reid	7. Denis Buies

Distribution des sièges de compensation dans les régions électorales en fonction des appuis obtenus

✓Ils ne peuvent aller dans une région électorale où ce parti n'a pas été populaire.

✓Il faut respecter le nombre de sièges de compensation prévu pour chaque région électorale.

✓Il faut retirer des listes les candidates et les candidats ayant déjà obtenu un siège de circonscription.

Processus de distribution des sièges de compensation

✓Établir le palmarès des **performances des partis** pour chaque région électorale.

✓Distribuer les sièges **en bloc, un parti à la fois** (pour les distribuer autrement il faudrait adapter une méthode de calcul qui utiliserait les % d'appui et non pas le nombre de votes).

✓Débuter par le parti qui a besoin du **plus petit nombre de siège de compensation** et ainsi de suite, pour éviter que les sièges d'une région électorale soient déjà comblés.

SIMULATION DU MODÈLE SOLUTION DÉMOCRATIQUE

Exemple du « palmarès » des performances des partis pour chaque région électorale - Selon les résultats du bulletin de compensation

	RÉ-A	RÉ-B	RÉ-C	RÉ-D	RÉ-E	RÉ-F	RÉ-G	RÉ-H
Parti A	22%	24%	**43%**	34%	23%	25%	30%	39%
Parti B	43%	34%	19%	35%	**49%**	37%	35%	28%
Parti C	23%	**25%**	24%	20%	17%	18%	14%	19%
Parti D	7%	11%	10%	9%	8%	12%	**14%**	9%
Parti E	5%	6%	4%	2%	3%	**8%**	7%	5%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Le Parti B ayant besoin de 15 sièges de compensation, c'est par la **région électorale E** que le DGEQ débutera la distribution de ses sièges, puisque c'est là qu'il a obtenu sa meilleure performance (**49% des votes de la région)**; Il poursuivra avec la région électorale A et ainsi de suite, si nécessaire. Le DGEQ distribuera ainsi les 50 sièges de compensation, **jusqu'à ce que tous les partis et que toutes les régions aient obtenu les sièges auxquels ils ont droit pour que la volonté populaire soit respectée.**

SIMULATION DU MODÈLE SOLUTION DÉMOCRATIQUE

Qui occupera les 9 sièges de la région électorale A

(RÉ-A = Abitibi-Témiscamingue, Outaouais et Nord-du-Québec)

5 sièges de circonscription et 4 sièges de compensation

Parti A	Parti B	Parti C
1. Julie Badouri **Gagnante de la circonscription Des roses**	**1. Louis Viau** **Obtient l'un des 19 sièges de compensation du parti B**	**1. Alec Jean** **Gagnant de la circonscription Des forêts**
2. Maxence Dubois	**2. Carole Gignac** **Gagnante de la circonscription Du lac**	**2. Najiba Karmous** **Obtient l'un des 15 sièges de compensation du parti C**
3. Fanny Lausanne-Dion **Gagnante de la circonscription Des feuilles**	**3. John Harvey** **Obtient l'un des 19 sièges de compensation du parti B**	**3. Albert Pronovost** **Obtient l'un des 15 sièges de compensation du parti C**
4. Marco Forget **Gagnant de la circonscription Les tulipes**	4. Marthe Frigon	4. Nadia Pierre-Latulippe
5. Flora Hernandez	5. Luc Ferron	5. Réginald Blanc
6. Dimitri Commatas	6. Diane Landry	6. Carolina Sauro
7. Halima Riad	7. Raymond Reid	7. Denis Buies
8. Robert Lafond	8. Denise Tremblay	8. Francine Dionne
9. Jeannine De Repentigny	9. Jean Vien	9. Julio Flores

SIMULATION DU MODÈLE SOLUTION DÉMOCRATIQUE

Résultat final de la simulation
Tous les partis sont représentés proportionnellement.
La population de toutes les régions est représentée.

	% volonté populaire exprimée par le bulletin de compensation	Nombre de sièges remportés pour tout le Québec		TOTAL DES SIÈGES DE CIRCONSCRIPTION ET DE COMPENSATION								
		Nbre de sièges de circ.	Nbre de sièges de comp.	RE-A	RE-B	RE-C	RE-D	RE-E	RE-F	RE-G	RE-H	Total
Parti A	30 %	38	0	3	5	7	2	7	5	1	8	**38**
Parti B	35 %	26	19	3	8	2	5	13	6	2	6	**45**
Parti C	20 %	11	15	3	7	6	0	2	4	2	2	**26**
Parti D	10 %	2	11	0	1	1	0	0	7	4	0	**13**
Parti E	5 %	1	5	0	0	0	0	0	6	0	0	**6**
	100 %	**78**	**50**	**9**	**21**	**16**	**7**	**22**	**28**	**9**	**16**	**128**

Résultat final Simulation ***Solution démocratique***
L'Assemblée nationale reflète la volonté populaire

La volonté populaire exprimée durant l'élection (%)

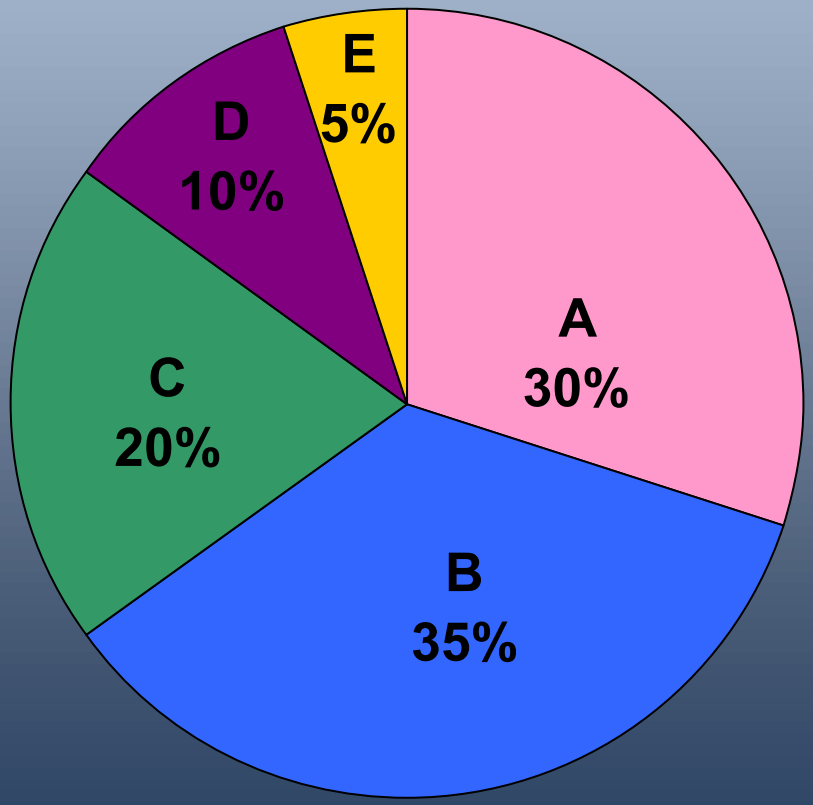

La composition de l'Assemblée nationale (en sièges)

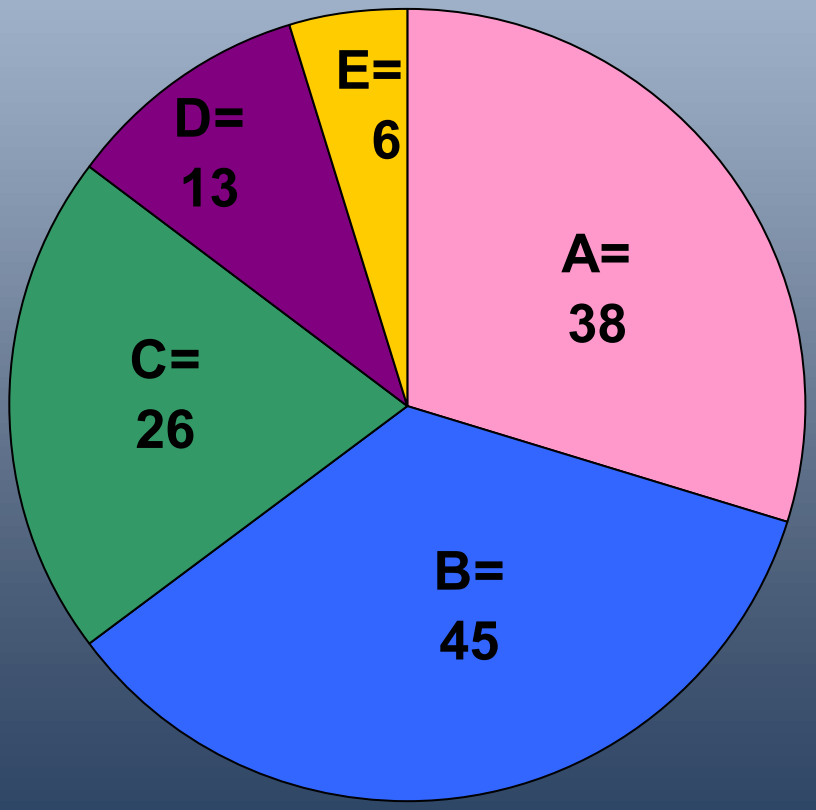

Pétition « 90 jours pour la démocratie »

PÉTITION: Pour une réforme du mode de scrutin au Québec (version abrégée)

CONSIDÉRANT QUE

- nous avons le même mode de scrutin depuis **1792**;
- le débat sur la réforme du mode de scrutin dure **depuis plus de 45 ans**;
- le nombre de députés élus pour un parti **ne représente pas équitablement la volonté populaire** exprimée pour ce parti;
- le parti actuellement au pouvoir a une **majorité parlementaire avec 41% des votes** alors que 59% des électeurs n'ont pas choisi ce gouvernement;
- le mode de scrutin actuel fait en sorte que **les votes n'ont pas tous la même valeur**;
- le vote stratégique n'est pas souhaitable **pour représenter la diversité des points de vue** au Québec;
- la Commission spéciale sur la loi électorale a conclu en 2006 l'examen d'un avant projet de loi et que **les consensus exprimés durant les audiences ont fournis tous les éléments nécessaires à la mise en place d'un nouveau mode de scrutin**;
- un nouveau mode de scrutin pourrait contribuer à **améliorer la représentation des femmes et de la diversité ethnoculturelle**;

NOUS, CITOYENNES ET CITOYENS DU QUÉBEC, DEMANDONS aux élus de l'Assemblée nationale:

- **De réactiver les travaux de la commission spéciale sur la loi électorale ;**
- **De modifier la loi électorale avant le 1er octobre 2016 pour mettre en place un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire pour les prochaines élections générales**.

Pour télécharger la pétition: http://bit.ly/1k3Fiwg - Retourner par la poste avant le 15-09-2014

à Fernand Courchesne, CP 26008 BP, Fleurimont, Sherbrooke, QC, J1E 0G5

PLUSIEURS ACTIONS POSSIBLES

- ✓ Informez-vous et aidez votre entourage à faire de même
- ✓ Participez aux campagnes qui réclament un nouveau mode de scrutin et l'instauration d'un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire:
  - ✓ En signant la pétition de « ***90 jours pour la démocratie*** »: www.democratiecitoyenne.net
  - ✓ En endossant la campagne *Solution démocratique* du Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN): www.democratie-nouvelle.qc.ca/la-solution-democratique-existe
  - ✓ En signant la pétition de PRPM sur Avaaz (87 000 signatures): http://bit.ly/1oJyZzP
- ✓ Soutenez les actions du MDN (membre, don, lettre « Meilleure démocratie », etc.)

Pour plus d'informations:

- ✓ « ***90 jours pour la démocratie*** » de Fernand Courchesne:
  www.democratiecitoyenne.net //
  www.facebook.com/90joursdemocratie
  CP 26008 BP Fleurimont, Sherbrooke, QC, J1E 0G5
- ✓ Mouvement pour une démocratie nouvelle :
  www.democratie-nouvelle.qc.ca //
  ww.facebook.com/DemocratieNouvelle

Merci!